TL 2783-7

LIGUE INTERNATIONALE POUR LES DROITS ET LA LIBERATION DES PEUPLES
INTERNATIONAL LEAGUE FOR THE RIGHTS AND LIBERATION OF PEOPLES
LIGA INTERNACIONAL POR LOS DERECHOS Y LA LIBERACION DE LOS PUEBLOS

Représentation permanente
auprès de l'ONU:

42 ème session de la C
COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Point 9 de l'ordre du jour:
"Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et so
son application aux peuples assujettis à une
domination coloniale ou étrangère, ou à une
occupation étrangère"

Intervention de Michel ROBERT
sur la question du TIMOR-ORIENTAL

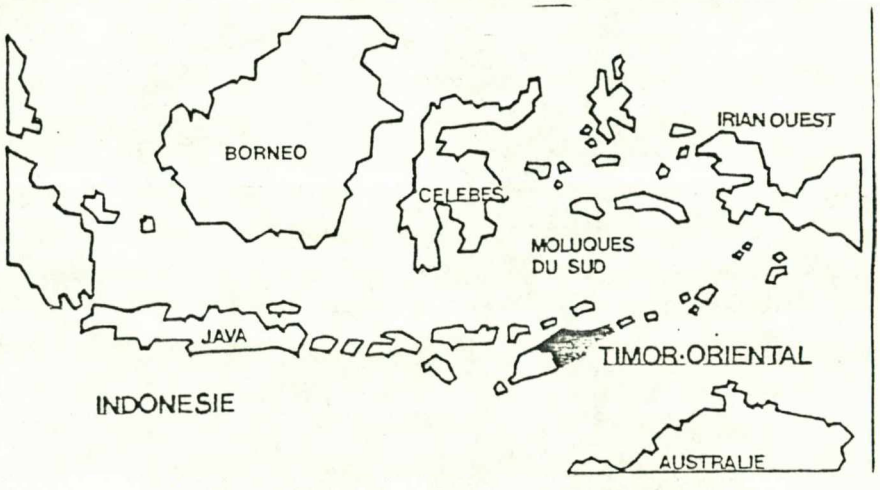

Genève, le 26 février 1986

Siège: Via della Dogana Vecchia 5, I-00186 ROME, Italie, Tél. 65 43 529, 65 99 53

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous remercier très vivement, au nom de la Ligue Internationale pour les Droits et la Libération des Peuples, d'avoir accepté de nous entendre sur le poimt 9 de l'ordre du jour de votre Commission.

Comme nous l'avons fait à trois reprises devant la IVème Commission de l'Assemblée Générale de l'O.N.U., comme nous l'avons fait aussi à deux reprises devant la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, et une fois devant le Comité de Décolonisation et aussi devant votre Commission l'année dernière,

nous voudrions aujourd'hui encore attirer votre attention sur la situation dramatique qui prévaut au Timor-Oriental.

On parle peu de ce petit territoire dans la presse, parce que Timor "c'est loin", et la "une" est bien souvent ailleurs. Pourtant, on assiste là-bas, dans l'est de l'Océan Indien, à des violations répétées du droit international et des droits de l'Homme.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Il y a quarante ans, le cauchemar de la barbarie nazie prenait fin. Nous avons commémoré dans de nombreux pays d'Europe, récemment, les victoires sur les forces d'occupation hitlériennes. Il y a trois mois, le gouvernement indonésien a fêté ses dix années d'occupation du Timor-Oriental. Bien triste anniversaire pour le peuple de Timor ! Dix années durant lesquelles les autorités indonésiennes ont tout fait pour maintenir le silence sur la situation dans l'île.

Certes, Djakarta a dû se décider à inviter quelques ambassadeurs, parlementaires et journalistes à visiter le Timor-Oriental, mais il convient de préciser que leurs mouvements n'ont pas toujours été libres et qu'ils étaient le plus souvent accompagnés de militaires indonésiens. Il nous faut préciser aussi que, à l'issue de certaines visites, celles de parlementaires australiens par exemple, les appréciations portées sur la situation à Timor étaient loin d'être unanimes; Elles étaient même contradictoires.

Malgré ce blocus de l'information, des lettres de timorais adressées à leur famille résidant au Portugal ou en Australie sont néanmoins passées, ainsi que des rapports d'organismes catholiques.

Peu à peu le voile s'est levé, et l'on a découvert l'horreur d'un génocide. Des organisations humanitaires et des personnalités éprises de justice l'ont alors dénoncé. Ce que le représentant de l'Indonésie à la IVème Commission de l'Assemblée Générale de l'O.N.U., en novembre 1982, a qualifié "d'accusations sans fondement", de "raisonnements" tortueux", "d'affirmations grotesques".

Votre Commission a eu connaissance il y a deux ans de huit documents émanant des autorités militaires indonésiennes; Il s'agit d'instructions destinées aux soldats indonésiens stationnés à Timor-Oriental. Au total, 84 pages. Amnesty International rappelle l'existence de ces documents dans sa note du 11 février 1985 qui vous a été distribuée. (E/CN.4/1985/NGO/8).

Ces documents nous font mieux comprendre les résultats des enquêtes menées par des associations catholiques ou les lettres de désespoir d'habitants de Timor. Car, en effet, la situation n'a pas changé depuis la divulgation de ces documents.

La population est toujours en grande partie rassemblée dans des villages stratégiques. Cette politique a, vous le savez, complètement détruit l'économie traditionnelle -les habitants ne cultivant plus- et est à l'origine des famines que connait l'île périodiquement.

Notons à ce propos que les villages qui se suffisent à eux-mêmes sont suspectés par l'armée indonésienne. C'est ce que laisse entendre un des documents;

L'armée indonésienne contrôle très sévèrement la population des villages. Dans une lettre récente, un timorais écrit ceci:
"Toutes les maisons sont surveillées, tous les couverts sont comptés et leur nombre rapproché de celui des habitants de la maison. S'il y a plus de couverts que d'habitants ou plus d'habitants que de couverts, ils sont aussitôt accusés".

Aujourd'hui, la situation n'a pas changé. Le gouvernement indonésien prétend avoir retiré des militaires de Timor. Or, nous avons appris il y a peu de temps que, selon le Gouverneur de Dili lui-même, les soldats indonésiens stationnés dans l'île seraient environ 20 000. Soit cinq fois plus nombreux que les militaires portugais en 1974!

Dans une lettre datée du 28 décembre 1982, un missionnaire s'interroge: "Si le peuple est content,..., pourquoi cet appareil colossal de gens payés pour écouter, espionner, de jour comme de nuit, jusqu'aux plus simples personnes?"

"Accusations sans fondement" ces propos? "Affirmations grotesques"? "Raisonnements tortueux"?

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons la réponse dans les documents cités. On peut lire par exemple: "Il faut détecter parmi la population les éléments suspects" (...) "Il faut trouver les gens qui ont des relations avec le GPK (Il s'agit du FRETILIN) par des méthodes de surveillance quotidienne"; "Il faut interdire aux habitants des villages d'aller travailler seuls dans les champs";

Un autre document affligeant traite de l'organisation de rafles de jour comme de nuit.

Enfin, le document le plus accablant indique commemt procéder aux interrogatoires de prisonniers. Nous y avons relevé quelques phrases significatives: "Au cas où des méthodes rudes seraient utilisées, aucun témoin ne doit être présent, pour éviter l'antipathie de la population Autre phrase: "Il faut éviter les prises de photos qui peuvent refléter des la tortures": Le mot torture est employé. La torture est donc encouragée à Timor-Oriental, et de très nombreux témoignages montrent que les militaires indonésiens ne s'en privent pas.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La situation s'est aggravée depuis le mois d'août 1983 lorsque le Général Benny Murdani, Commandant en Chef des forces armées indonésiennes déclarait à la presse sa volonté d'en finir avec le FRETILIN. "C'est fini de s'amuser, maintenant on ne fera pas de quartier", annonçait-il au quotidien de Djakarta "Sinar Harampan". Le Général Murdani y mettra effectivement le "paquet".

Dans l'incapacité de contrôler totalement la situation militaire, l'armée indonésienne va accentuer sa repression contre la population civile. Selon des sources catholiques bien informées, de nombreux habitants ont été battus, torturés, tués.

De nombreuses lettres parvenues à Lisbonne ou à Melbourne, malgré la vigilance de la censure, nous montrent toutes très bien la gravité de la situation.

Les prisons ne sont pas vides comme le laisse entendre le gouvernement indonésien. Le dernier chiffre des détenus de la prison d'Atauro que nous possédons est de 1174 détenus (au Ier avril 1985. Le représentant indonésien à cette Commission a affirmé que 2535 personnes "provisoirement déplacées" à Atauro étaient retournées dans leurs régions d'origine. Or beaucoup de "libérés" ont disparu. Une mission du C.I.C.R. a trouvé regroupées à Dare plus de 500 personnes "libérées" de Atauro. De nombreux "libérés" sont assignés à résidence.

Notons aussi pour votre information que l'action du C.I.C.R. est toujours limitée.

Mgr Carlos Ximenes Belo, Administrateur apostolique de Dili, connu pourtant pour sa modération, a dénoncé les actes de barbarie des militaires indonésiens. Voici quelques passages d'une lettre écrite le I8 février I984 et adressée à son prédécesseur, Mgr Lopés :
"Nous sommes ici dans les pires conditions socio-politiques (...) la situation a empiré (...) des personnes ont été arrêtées (...) ils en font disparaître. Les populations souffrent de maladies, de faim, de manque de liberté et des persécutions. C'est une situation macabre que nous vivons..."

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Telle est la réalité de Timor. Sans doute, comme le représentant de l'Indonésie qualifiera-t-il nos propos de "calomnieux" et rappellera que l'Indonésie de Bandoeng n'a pas de leçons à recevoir en matière de décolonisation et d'autodétermination. Je résume ici les propos du représentant indonésien à cette Commission le I3 février I984.

Je ne voudrais pas m'attarder sur la Conférence afro-asiatique de Bandoeng qui a sonné le réveil des peuples colonisés. Nous savons que l'Indonésie y a joué un rôle important. Nous avons fêté d'ailleurs l'année dernière le trentième anniversaire de sa tenue.
Nous signalerons simplement aux autorités indonésiennes l'existence, dans le Communiqué final, signé le 24 avril I955, d'un chapitre intitulé "Droits de l'Homme et autodétermination". Il est très intéressant...

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je ne voudrais pas terminer sans vous signaler que l'Indonésie a mis em place un contrôle très strict des naissanc à Timor
et, dans le même temps organise des transferts de populations de Java et de Bali vers Timor. L'Assemblée Générale a condamné de pareilles pratiques qui visent en fait à étouffer un peuple.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Les autorités indonésiennes ont tout fait pour maintenir le silence sur la situation à Timor. Elles ont tenté de cacher au Monde le génocide d'un peuple. Aujourd'hui il semble que la duperie ne soit plus possible. En effet, il y a quelques mois lors d'une visite à Djakarta, le Secrétaire d'Etat américain George Shultz a évoqué la question du Timor-Oriental avec le Ministre des Affaires Etrangères indonésien. C'était à la demande de 123 membres du Congrès. Autre intervention importante et significative: celle du Pape. Recevant, le 7 juillet dernier les lettres de créance du nouvel ambassadeur indonésien auprès du Saint-Siège, Jean-Paul II a souhaité que soit reconnue "l'identité ethnique, religieuse et culturelle" de la population de Timor et a demandé que "les Droits de l'Homme soient respectés et qu'un effort soit fait pour soulager les souffrances du peuple de Timor en facilitant le travail des organisations humanitaires".

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le volumineux Rapport qu'Amnesty International vient de publier corrobore ce que nous savions déjà. Le titre de ce rapport : "Le programme de terreur des troupes indonésiennes", est en lui-même significatif.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Toutes ces informations sont vérifiées et vérifiables= Elles vous ont été communiquées régulièrement depuis que vous vous occupez de cette question= Aussi, les organisations non gouvernementales qui interviennent chaque année dans les instances internationales pour faire respecter les droits de l'Homme à Timor et ailleurs, ont-elles été surprises d'apprendre que votre Commissiom avait décidé, l'année dernière, de "mettre à la trappe" la question de Timor= Personnellement, j'ai trouvé cette décision incompréhensible= Car, si votre Commission, qui a été instituée par le Conseil Economique et Social dans sa Résolution 5 (I) du I6 février I946 (autre anniversaire !) pour veiller au respect des Droits de l'Homme, baisse les bras et démissiomne, vers quelles institutions les timorais, victimes de l'arbitraire et de l'injustice, vont-ils se tourner ?

Cette décision est sans doute le résultat d laxisme de certains pays où la raison d'Etat l'emporte trop souvent sur les devoirs humanitaires= Je reste persuadé que certains gouvernements occidentaux, mal informés par leur ambassade à Djakarta pour les besoins d'une politique mercantile, ont leur part de responsabilité dans ce revirement de votre Commission=

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Votre Commission a toujours été très attentive aux violations des Droits de l'Homme dans le Monde et nous sommes sûrs que votre dernière décision concernant Timor n'était qu'une fausse note et que vous n'allez pas, cette année encore, donner carte blanche à l'Indonésie, pour mener, en toute impunité et dans le silence d'un blocus toujours effectif, sa politique de repression contre le peuple timorais=

Nous avons confiance car, jusqu'à cette décision malheureuse, votre Commission a toujours montré l'intérêt qu'elle portait à la cause du peuple timorais= Vous l'avez toujours fait en des termes modérés et constructifs. Vous avez demandé l'ouverture du territore aux organisations humanitaires. Vous avez encouragé les Parties intéressées à coopérer. Vous avez réaffirmé le droit inaliénable du peuple de Timor-Oriental à l'autodétermination=

Nous avons au Timor Oriental une situation coloniale qui doit cesser. Nous ne pouvons que faire notre la Déclaration en faveur du Timor Oriental signée par plus de 400 parlementaires européens=

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Nous souhaitons trés vivement que vos travaux tiennent compte de la situation à Timor et du génocide qui s'y perpétue, afin que le peuple timorais ne tombe pas dans les oubliettes de l'Histoire=
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Je vous remercie.

Michel ROBERT
Genève, le 26 février 1986